



A.F.S.R. 33 est une entreprise individuelle travaillant conformément au Programme National de Formation mis en place par le Ministère des Transports en Juin 1991.

De plus, l'école de conduite A.F.S.R. 33 met en place un matériel pédagogique innovant tel que :

- *un simulateur de conduite (pour diminuer le stress et le risque des premières heures de conduite, pour conduire sur route enneigée, de nuit, par temps de brouillard !)*
- *un freinographe (freinage, souplesse de conduite...)*
- *une caméra embarquée (notamment lors des examens blancs pour la formation pratique)*
- *des boîtiers de télécommande informatisés comme à l'examen au départ de chaque test de code.*

Ceux-ci permettent de faire ressortir la progression, les résultats et les conseils personnalisés pour chaque élève.

A.F.S.R. 33 dispense les formations suivantes :

- *formation traditionnelle et A.A.C (à partir de 16 ans) pour le permis B*
- *Brevet de Sécurité Routière (cyclo à partir de 14 ans)*

A.F.S.R. 33, c'est aussi les formations aux risques routiers pour les entreprises dans le cadre de la prévention des risques professionnels (article L 230-2 du code du Travail).

Nous vous proposons :

- *des audits comportementaux*
- *des formations théoriques sur votre site*
- *des formations sur circuits fermés à la circulation*
- *des formations éco-drive®*

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements.



FORMULE « THEORIE ».

Cette formule comprend :

- ✓ Frais de dossier et d'inscription
- ✓ Livre de code et cahier d'exercices
- ✓ Livret d'apprentissage
- ✓ Formation théorique illimitée (collectif)
- ✓ 1 présentation ETG
- ✓ Evaluation de départ (individuel)

Tarif : nous consulter

Paiement à l'inscription en espèces, chèques, CB.

Validité : 6 mois

Un exemple de contrat peut vous être remis sur simple demande.

Tarifs valables à partir du 01/02/2010.



FORMULE « PRATIQUE »

Cette formule comprend :

- Frais de dossier et d'inscription
- Evaluation de départ (individuel)
- 20 h de pratique dont 4 h sur simulateur (individuel)
- 6 Théories de la pratique (collectif, 4 thèmes mini obligatoires)
- 1 présentation à l'épreuve pratique

Formation à l'ECO-DRIVE incluse

Tarif : nous consulter

Paiement possible en 3 mensualités par CB ou chèques.
Validité : 12 mois

Un exemple de contrat peut vous être remis sur simple demande.

Tarifs valables à partir du 01/02/2010

519 Cours de la Libération 33400 Talence

RCS 484 059 555 Bdx NAF : 8553Z TVA intracommunautaire : FR 19484059555

www.afsr33.eu

e-mail : contact@afsr33.eu

Téléphone : **05 56 801 801**



FORMULE « Sécurité + ».

Cette formule comprend :

- ✓ Frais de dossier et d'inscription
- ✓ Livre de code et cahier d'exercices
- ✓ Livret d'apprentissage
- ✓ Formation théorique illimitée 6 mois (collectif)
- ✓ E – code (6 mois)
- ✓ 1 présentation ETG
- ✓ Evaluation de départ (individuel)
- ✓ 20 h de pratique dont 4h sur simulateur (individuel)
- ✓ 6 Théories de la pratique (collectif, 4 thèmes mini obligatoires)
- ✓ Freinage d'urgence avec freinographe (individuel)
- ✓ 1 conduite de nuit et par temps de brouillard/neige (simulateur)
- ✓ 1 présentation à l'épreuve pratique
- ✓ 1 sacoche de bienvenue offerte

Formation à l'ECO-DRIVE incluse

Tarif : nous consulter

Validité pratique 12 mois ; validité e-code jusqu'à obtention du code ou 6 mois maximum.

Paiement possible en 3 ou 4 mensualités par CB ou chèques.

Un exemple de contrat peut vous être remis sur simple demande.

Tarif Groupe : nous consulter

519 Cours de la Libération 33400 Talence

RCS 484 059 555 Bdx NAF : 8553Z TVA intracommunautaire : FR 19484059555

www.afsr33.eu

e-mail : contact@afsr33.eu

Téléphone : **05 56 801 801**



Constitution des dossiers de demande de permis de conduire

- Photocopie recto verso de la pièce d'identité du candidat (carte d'identité, passeport ou carte de séjour en cours de validité),
- Photocopie de l'attestation de recensement (16 ans), ou certificat JAPD (18 ans)
- 3 photographies d'identité officielles (noir et blanc ou couleur),
- Photocopie de l' ASSR 2 (obligatoire pour les candidats nés à compter du 1^{er} janvier 1988),
- Pour les mineurs, signature de l'autorisation parentale sur le dossier ainsi que la photocopie de la pièce d'identité du signataire et du justificatif de la tutelle (le cas échéant),
- Pour les mineurs, photocopie du livret de famille (pages concernant les parents et l'enfant).
- R.I.B. (payement en 4 fois sans frais)

DELAIS DE PRESENTATION :

Un délai administratif de 2 semaines minimum est requis entre l'ETG et la Pratique et entre chaque examen ETG et/ou Pratique.

HORAIRES DE FORMATION THEORIQUE :

Lundi au vendredi
14 h – 19 h
Mardi, Jeudi, Samedi
10 h – 12 h

HORAIRES DE FORMATION PRATIQUE :

Les heures pratiques et les évaluations de départ se font sur rendez-vous pris au secrétariat. Les disponibilités se font du lundi au vendredi de 9 h à 20 h et le samedi de 8 h à 18 h.

Attention, afin d'éviter des perturbations dans le planning des enseignants, toute leçon non décommandée 2 jours ouvrés à l'avance sera considérée comme due.



**Maintenant,
vous avez au moins
huit bonnes raisons
pour venir chez nous**

**PRINCIPALES
CARACTÉRISTIQUES
CERTIFIÉES**

- 1**
Documentation complète,
claire et détaillée.
- 2**
Interlocuteur formé à la qualité
du service dans chaque
auto-école.
- 3**
Formation placée sous
la responsabilité
d'un moniteur superviseur.
- 4**
Véhicules propres et entretenus.
- 5**
Elargissement de l'éventail
des situations d'apprentissage
et sensibilisation à l'environnement.
- 6**
Mise à disposition des
appréciations pédagogiques réalisées
par le Ministère des Transports.
- 7**
Accompagnement
des élèves aux examens.
- 8**
Suivi permanent
de la satisfaction de la clientèle.

Qualicert - 191, Avenue Aristide Briand - 94237 Cachan Cedex
Référentiel n° RE/FDC

**Avec la certification Qualicert,
nous avons choisi la qualité
de services pour nos clients**